

Informations concernant les soutenances des thèses d'exercice à la Faculté de médecine de Lille à partir du 1^{er} Septembre 2020 :

Les modalités relatives aux soutenances des thèses de médecine pour la rentrée de septembre 2020 évoluent.

Au vu du contexte sanitaire et pour la sécurité de tous, **le nombre de personnes autorisées à assister aux soutenances reste limité**. Comme cela était le cas avant la fermeture estivale de la Faculté, **chaque salle de soutenance pourra accueillir jusqu'à 20 invités maximum (en plus du jury) par horaire de passage**, permettant ainsi la distanciation dans le public. **Le port du masque reste bien entendu de rigueur pour l'ensemble de l'auditoire et pendant toute la durée de la soutenance.**

Afin de contrôler l'entrée des personnes, **chaque interne devra impérativement renseigner plus de 48h à l'avance l'identité des invités via ce formulaire en ligne :**

<https://facmed.univ-lille.fr/infothese>

Par ailleurs, les soutenances auront de nouveau lieu au Pôle Formation. Vous soutiendrez donc à l'horaire prévu dans la salle mentionnée dans le mail de confirmation de réservation du Bureau des thèses.

Impression thèse :

La Faculté et la Bibliothèque Universitaire ayant rouvert leurs portes aux étudiants, le circuit des thèses reprend son cours habituel. À ce titre, **il vous est demandé d'imprimer votre thèse et de déposer à l'accueil de la BU :**

- 1) Un **exemplaire papier signé par le Président du jury** à la conclusion ;
- 2) Un **exemplaire PDF sans les remerciements** (sous clé USB) ;
- 3) Le **formulaire de référencement** à télécharger sur la page Thèses du site de la Faculté (Formalités administratives) : <https://medecine.univ-lille.fr/theses/>

Vous avez la possibilité d'imprimer votre thèse directement à l'Association Corporative des Etudiants en Médecine de Lille au rez-de-chaussée du Pôle Formation (contact : 03.20.62.76.11 ou aceml.lille@gmail.com).

Salles d'après-thèse :

Le service de réservation des salles destinées aux « pots de thèse » reprend. Si vous souhaitez réserver une salle d'après-thèse, veuillez télécharger et remplir le formulaire de réservation qui se trouve également sur la page Thèses du site de la Faculté. Il est à transmettre au Bureau de la gestion des salles par mail à resasalles-medecine@univ-lille.fr

ATTENTION ! IL Y A DES REGLES STRICTES DE SECURITE ET DE GESTES BARRIERE (cf. note d'informations sur les après-thèses). Le nombre maximal reste limité à 20.

Accès aux salles de soutenance :

Enfin, si vous souhaitez accéder à votre salle de soutenance pour y effectuer des tests, merci de prendre rendez-vous avec les appariteurs. Vous pouvez les joindre par mail à audiovisuel-medecine@univ-lille.fr, ou par téléphone au 03.20.62.76.71/72 (Pôle Formation) ou bien au 03.20.62.69.33 (Pôle Recherche).

Toges :

Pour des raisons sanitaires, il ne sera pas possible d'utiliser les toges de la Faculté pour le moment.

Le Bureau des thèses et diplômes peut de nouveau vous accueillir pour déposer de vos documents de soutenance. Toutefois, il vous est toujours possible d'envoyer vos pièces par courrier postal ou par mail si besoin.

Vous remerciant pour votre compréhension.

Bien cordialement,



Faculté de Médecine de Lille – Scolarité

Bureau des thèses et diplômes : Pr David Devos, M. Thomas Rigodon

theses-diplomes-medecine@univ-lille.fr | www.univ-lille.fr

Tél. +33 (0)3 20 62 69 39 Tél. Interne 79279